

1. Renseignements administratifs

Nom du village : La Pignade

Numéro de Siret : 321 737 736 00 215

Classement : 4* Loisirs

Superficie du camping : 15 Hectares

Nombre d'emplacements : 484

Numéro d'enregistrement de l'établissement : C17-022402-001

Date de la décision de classement : 04/05/2018

Adresse : 45 Avenue du Monard 17390 Ronce Les Bains

N° Tél. : +33 (05 46 36 15 35

Adresse E-mail : cp.reception@siblu.fr

Site Internet : <https://siblu.fr/camping-la-pignade>

Dates d'ouverture aux propriétaires : du 4/02/2023 au 05/11/2023

Dates d'ouverture aux vacanciers : du 08/04/2023 au 05/11/2023

Dates d'ouverture des prestations : du 08/04/2023 au 05/11/2023

Horaires d'ouverture de la réception :

/ Basse saison : 9h30-12h30 et 14h-17h30 du lundi au vendredi

/ Juillet et août : 9h-19h du lundi au vendredi et 8h-21h le samedi

Horaire d'arrivée du séjour : 17h

Horaire de départ du séjour : 9h

2. Renseignements généraux

Distance de la plage la plus proche : 2 km

Distance de la ville la plus proche : 3 km

Distance de la gare SNCF la plus proche : 27 km

Distance de la gare routière la plus proche : 27 km

Distance de l'aéroport le plus proche : 68 km

Distance du magasin d'alimentation le plus proche : 3 km

3. Environnement du village

Caractéristiques locales remarquables :

Inconvénients éventuels liés au voisinage : Route départementale

4. Equipements communs situés sur le camping

Lave-linge :

Sèche-linge :

Salle de repassage :

Piscine : Espace aquatique, avec piscine chauffée et découvrable, pateaugeoire, pantagliss et toboggans

Aire de jeux pour les enfants : oui

Autre équipement : terrain multisport +ROSALIE + bouldrome +KART

5. Descriptif de l'hébergement loué (pour les vacanciers)

Les informations relatives au type d'hébergement et le descriptif de l'intérieur sont en fonction de chaque réservation et ces informations sont librement accessibles.

6. Prix et modalités des locations (pour les vacanciers)

Prix des locations proposées : <https://siblu.fr/camping-la-pignade>

Montant de la taxe de séjour : 0.66€/jour

Montant des arrhes et conditions de règlement : Montant des arrhes (cf paragraphe ci-dessous), le paiement peut être réalisé en chèque, carte bancaire (paiement à distance possible), ANCV.

Réservation intervenant plus de 42 jours avant le début du séjour

Toute réservation doit être accompagnée d'un versement, à titre d'arrhes, égal à 20% du montant des prestations réservées. Le solde doit être payé au plus tard 42 jours avant le début du séjour. Attention, les séjours de 100€ (cent euros) ou moins doivent être payés en intégralité au moment de la réservation. Ces arrhes ne sont encaissées par siblu France qu'en cas d'acceptation de la demande de réservation. A défaut d'acceptation, les arrhes seront intégralement retournées au client dans les meilleures conditions.

Réservation intervenant moins de 42 jours avant le début du séjour

Toute demande de réservation d'un séjour intervenant moins de 42 jours avant le début du séjour entraîne l'exigibilité immédiate de l'intégralité du prix de la réservation.

Frais de réservation : 15€

Possibilité d'assurance annulation et son coût : Siblu France vous propose une assurance auprès du cabinet Tolède et d'Allianz qui doit être souscrite au moment de la réservation. Elle vous est proposée à hauteur de 4% du montant total de votre séjour. Cette assurance annulation comprend le remboursement des frais de séjour déjà versés (hors frais de réservation et assurance annulation). Franchise de 15€ par location assurée. Toutes les informations sont disponibles sur simple demande aux coordonnées données dans les renseignements administratifs (1°) ou dans les conditions générales de vente disponibles sur : <http://www.siblu.fr/cgv>

Restrictions diverses :

- **Piscine :** le port des tee-shirts est interdit dans nos piscines de même que les bouées ou jeux aquatiques encombrants. Le port de toute combinaison est autorisé dès lors qu'elle respecte les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur (combinaison de natation, burkini, etc.). Pour des raisons de sécurité, l'équipe de la piscine se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne ne respectant pas ces consignes.

- **Animaux domestiques :** les locataires de mobil homes siblu ne peuvent pas être accompagnés par leurs animaux domestiques. Par contre, sur les villages, les propriétaires de mobil home ont le droit d'être accompagnés de leurs animaux domestiques tenus en laisse sous certaines conditions (classification de la race du chien).

- Les mobil homes sont non-fumeurs.

- **Clubs enfants :** les clubs enfants ne sont pas des garderies. Les enfants restent sous la responsabilité des parents : leur présence est physiquement requise pour le Club Bubbles, ils doivent rester sur le village et être joignables à tout moment pour les Clubs Pirates et Barracudas.

7. Prix des prestations annexes à la location et des autres prestations

Eau : Compris dans le prix de l'hébergement

Electricité : Compris dans le prix de l'hébergement

Gaz : Compris dans le prix de l'hébergement

Prestations annexes comprises dans le prix de base de la location :

Le tarif arrêté lors de la réservation comprend exclusivement :

- la location de l'hébergement ou de l'emplacement.
- les consommations d'eau, de gaz (sauf village caravaning) et d'électricité.
- le Fun Pass pour les personnes séjournant conformément à la réservation effectuée donne l'accès à la piscine, aux animations et activités sportives proposés par notre équipe d'animation et clubs enfants sans supplément sur le village Siblu choisi.
- les éventuelles options lors de la réservation - la taxe de séjour.

Prestations annexes non comprises dans le prix de la location :

Le tarif arrêté lors de la réservation ne comprend pas notamment :

- les prestations ou services autres que ceux décrits au paragraphe 2.10.1 ci-dessus ;
- les suppléments liés à des activités optionnelles payantes ;
- le ménage en cours et fin de séjour ;
- le linge de lit et le linge de toilette ;
- les équipements pour bébé ;
- les repas et boissons ; - les frais de dossier

Supplément pour un 2nd véhicule ou une remorque : Aucun